

Cinquième cours

Terminologie

Intérêt à agir: condition de recevabilité de l'action, liée à la défense d'un intérêt personnel.

Qualité pour agir: condition de recevabilité de l'action, liée à qualité juridique de la personne agissante. Celle-ci doit avoir juridiquement le pouvoir de défendre le droit en cause.

Capacité : condition de recevabilité, consistant en **la capacité juridique** de saisir la juridiction.

Action attitrée : action en justice réservée à des personnes justifiant d'une qualité particulière (par exemple : les époux en matière de divorce).

À retenir

- L'action doit reposer sur un **intérêt légitime** protégé par le droit.
- L'intérêt doit être certain et direct.
- La démonstration d'un intérêt direct démontre l'existence d'une qualité pour agir.

ترجمة المصطلحات من اللغة الفرنسية إلى العربية

دعوى	Action
دعوى قضائية	Action en justice
مكنة قانونية	Prérogative légale
مدعي	demandeur

**COURS DE TERMINOLOGIE JURIDIQUE- Destiné aux étudiants de Troisième Année
licence- zidelkhil toufik**

مدعى عليه	défendeur
الطلبات	Prétentions
مذكرات الرد	mémoires en défense
غير مؤسس	mal fondée
الطابع الإختياري للدعوى	caractère facultatif de l'action
الطابع الحر للدعوى	Caractère libre de l'action
يدعي	revendique
الأهلية القانونية	capacité juridique
آجال معقولة	délais raisonnables
مصلحة مشروعة	intérêt légitime
صفة	qualité
مصلحة	intérêt
مصلحة قائمة	intérêt réel
مصلحة محتملة	intérêt éventuel
يثير تلقائيا	relève d'office
الإذن	autorisation

**COURS DE TERMINOLOGIE JURIDIQUE- Destiné aux étudiants de Troisième Année
licence- zidelkhil toufik**